



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, mercredi 29 novembre 2017

Lancement de l'appel à projet « Approches collectives sur des projets de structuration de filières »

Dans le cadre du PDR 2014-2020 de Mayotte qui met en œuvre le FEADER et faisant suite au premier lancé le 22 décembre 2014, la DAAF lance un appel à projets portant sur des actions de coopération collectives pour la mise en place et le développement de circuits courts et de marchés locaux. Seront financées les actions de coordination et d'animation de projets collectifs de structuration de filière (animale et/ou végétale).

Les porteurs des actions, attributaires de l'aide, sont les entités ou organismes qui assureront les actions de coopération. Il s'agit de structures avec statut juridique représentant au moins deux entités distinctes, ou un réseau, un pôle ou un groupe d'acteurs.

La date limite de dépôt des projets pour la période 2018-2020 est fixée au 28 février 2018 à 16 heures (heure de Mayotte).

Les documents relatifs à l'appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être consultés à la DAAF de Mayotte, Service Europe et Programmation.

Adresse : Rue Mariazé, 97600 Mamoudzou,

Courriel : service.europe.daaf976@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 02.69.61.89.39,

Ainsi que sur internet :

– <http://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/Demander-une-aide-PDR>

– <http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Annonces-avis/Appels-a-projets/2017>

Plus d'informations :

L'appel à projets est publié sur le site www.europe-a-mayotte.fr

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : /twitter.com/Prefet976